deville

INSERT A GAZ

C05500.06-DD

NOTICE D'INSTALLATION ET D'EMPLOI

www.pieces-de-poele.com

Préface

Le foyer vous est fourni avec les notices d'installation et mode d'emploi ci-joints. Outre des instructions pour le placement et des informations sur l'utilisation du foyer, vous y trouverez également des conseils en matière de sécurité et d'entretien.

Lisez attentivement ces notices avant de procéder à l'installation et de mettre l'appareil en service.

Conservez ce carnet pour qu'un prochain utilisateur puisse également en profiter.

1. Introduction

L'appareil est prévu pour être installé dans un local d'habitation et raccordé de manière hermétique à une cheminée (conduit de fumée).

Un placement professionnel, une cheminée performante et une aération suffisante du local, sont les garanties pour le fonctionnement correct et une longue durée de vie de votre poêle.

Le foyer doit être installé, mis en service et contrôlé par un installateur agréé qui est également au courant des règles et normes en vigueur au niveau national et local.

L'appareil peut être pourvu (en option) d'une télécommande à piles, ce augmentera fortement le confort d'utilisation. L'installation de ce module doit être effectué par votre installateur

2. Sécurité

L'appareil est réglé et scellé en usine, conformément à la catégorie stipulée sur la plaque d'identification et à la charge nominale exacte. Contrôlez si les données figurant sur la plaque d'identification correspondent au type de gaz local et à la pression et à la nature de votre installation.

Le foyer doit être installé, mis en service et contrôlé par un installateur agréé qui est également au courant des règles et normes en vigueur au niveau national et local.

L'appareil doit être contrôlé par l'installateur quant à l'étanchéité de la conduite d'arrivée du gaz et de la conduite d'évacuation des gaz de fumée. De même, le fonctionnement de la vanne de réglage, le circuit du thermocouple et l'allumage du brûleur doivent également être vérifiés.

Lors de la mise en marche, informez-vous auprès de votre installateur sur l'utilisation, la commande et l'entretien de votre appareil.

L'appareil a été conçu à des fins de chauffage. Cela implique que toutes les surfaces, y compris le verre, peuvent être très chaudes (>100 °C). Exception faite toutefois de la porte de commande à l'avant et des boutons de commande.

De par la convection naturelle du foyer, les ouvertures de convection sur la partie supérieure de l'appareil peuvent diffuser de l'air très chaud. Pour éviter des dégâts dus à une surchauffe, il faut veiller à assurer, lors de l'installation de l'appareil, une isolation suffisante entre l'appareil et la cheminée.

L'appareil doit toujours être isolé avec des matériaux ininflammables.

Ne placez pas de rideaux, vêtements, linges, meubles ou autre matière inflammable à proximité de l'appareil. La distance de sécurité minimale est de 100 cm.

Il est recommandé, après installation du foyer, de le laisser chauffer pendant quelques heures sur la position la plus élevée et de bien ventiler pour faire évaporer la graisse de protection qui pourrait se trouver sur certaines parties intérieures du foyer et faire sécher la laque réfractaire. Il peut se former un dépôt blanc sur la vitre

www.pieces-de-poele.com

et sur les parois intérieures durant cette première période. Ce dépôt s'enlève facilement à l'aide d'un chiffon, dès que l'appareil est refroidi.

Comme un foyer est une source de chaleur qui crée une circulation de l'air dans la chambre, il importe que vous n'allumiez pas le foyer juste après avoir fait des transformations dan votre habitation. De par la circulation naturelle de l'air, l'humidité et la peinture pas encore sèche sont aspirées et se déposeront sur les parois juste au-dessus du poêle.

Fermez toujours le robinet d'arrêt du gaz lorsque l'appareil n'est pas utilisé.

Le verre fissuré ou brisé doit être remplacé avant de remettre l'appareil en marche.

En cas d'odeur de gaz, fermez immédiatement le robinet principal, ouvrez les fenêtres et évitez d'allumer du feu ou des contacts électriques (interrupteurs). Adressez-vous toujours à un spécialiste pour détecter une éventuelle fuite de gaz.

En cas de remplacement de pièces, utilisez toujours des pièces de rechange d'origine, fournies ou prescrites par le fabricant de l'appareil.

Sécurité de débordement (TTB)

L'appareil est pourvu d'un système de sécurité qui coupera l'arrivée de gaz dans le cas d'un mauvais fonctionnement de la cheminée (tirage insuffisant, refoulements), ou un manque d'aération du local, pouvant provoquer des émanations de gaz de combustion par le coupe-tirage à l'arrière de l'appareil.

En cas de coupure de gaz par le système, il est à conseiller d'attendre une dizaine de minutes avant de rallumer (suivre la procédure d'allumage normale).

Si le rallumage se fait sans difficulté, il n'y a pas de problème. Si par contre le phénomène se reproduirait régulièrement, il y a lieu de contacter votre installateur qui pourra contrôler le bon fonctionnement du système de sécurité, et éventuellement remédier au mauvais fonctionnement de la cheminée ou au manque d'aération.

ATTENTION : Ceci est un système de sécurité !! Il est de votre propre intérêt que ce système ne soit pas mis hors service. Le fabricant décline toute responsabilité en cas de dommages ou accidents dus à cela.

3. Prescriptions générales

Le foyer doit être installé, mis en service et contrôlé par un installateur agréé selon les règles et normes en vigueur au niveau national et local., et selon les consignes du fabricant.

Consultez éventuellement aussi les pompiers et/ou votre compagnie d'assurance au sujet de règles ou exigences spécifiques.

Finalement, prenez note des spécifications techniques en annexe du présent manuel avant d'entamer l'installation.

Le poêle doit être raccordé à une cheminée correcte, suffisamment éloigné et/ou protégé de matériaux combustibles (sol, parois), et ce dans un local suffisamment aéré ou ventilé.

www.pieces-de-poele.com

3.1. La cheminée

La cheminée (conduit de fumée) a une double fonction :

- L'aspiration de l'air du local, nécessaire à la combustion du combustible dans le foyer.
- L'évacuation vers l'extérieur des produits de combustion ou des fumées qui se forment dans le poêle ou le foyer. Cette évacuation se fait grâce au tirage naturel ou à la dépression, créée par la force ascendante des gaz chauds dans la cheminée. Ce tirage règle aussi la combustion.

Il est défendu de raccorder plusieurs appareils de chauffage (p.ex. la chaudière du chauffage central) au même conduit de cheminée, sauf dans des cas bien précis où tant l'appareil que des prescriptions nationales ou régionales le prévoient.

A chaque poêle ou feu ouvert correspond un type bien précis de cheminée ou conduit de fumée d'un diamètre déterminé. Assurez-vous que votre cheminée convient à l'appareil de votre choix et aux normes en vigueur. Au besoin, faites effectuer les adaptations requises. Demandez toujours l'avis d'un spécialiste.

Les éléments suivants peuvent servir de guide lors de l'évaluation de votre cheminée :

- Le conduit doit être construit en matériau réfractaire ou résistant à de hautes températures. Des éléments en céramique ou en acier inoxydable sont préconisés.
- La cheminée doit être étanche et bien propre, et garantir un tirage suffisant.
- Le conduit d'évacuation doit être aussi vertical que possible, en partant de la sortie de l'appareil. Les changements de direction et les sections horizontales sont déconseillés.
- La section intérieure du conduit ne peut pas être trop grande afin d'éviter que les fumées ne refroidissent trop. Référez-vous aux spécifications techniques en annexe pour la section optimale. Une cheminée thermiquement bien isolée permet éventuellement une section plus importante.
- La section doit surtout être constante. Tous obstacles, tels que les élargissements, changements brusques de direction, et surtout les réductions, y compris au niveau du débouché sur le toit, perturbent l'évacuation des fumées et sont dès lors déconseillés. Veillez aussi que la construction de la sortie de cheminée est telle que, en cas de vent, le tirage soit amélioré et non entravé.
- Pour éviter les problèmes de condensation, les fumées ne doivent pas se refroidir trop fortement dans la cheminée. Surtout quand le conduit passe par des pièces non chauffées ou par les murs extérieurs, une isolation supplémentaire est préconisée. Les cheminées métalliques ou les parties de cheminée situées à l'extérieur de l'habitation doivent toujours être réalisées en tubes isolés à paroi double. La partie hors du toit doit toujours être isolée.
- Le conduit de fumée doit être suffisamment haut (minimum 2,5 m), et déboucher dans une zone non perturbée par des bâtiments, arbres ou autres obstacles avoisinants.

www.pieces-de-poele.com

3.2. Ventilation du local

Toute combustion consomme de l'oxygène. Il est donc très important que le local dans lequel se trouve le poêle ou foyer, soit suffisamment aéré ou ventilé.

Un manque d'aération peur perturber la combustion ainsi que l'évacuation des fumées par la cheminée. Des émanations de fumées et gaz nocifs dans la chambre peuvent en être la conséquence.

Au besoin, placez une grille d'aération qui garantira l'apport d'air frais extérieur suffisant. Surtout dans des locaux bien isolés, ou pourvus d'une ventilation mécanique, un tel apport d'air frais sera indispensable. Pour les sections minimales d'aération, référez-vous aux normes d'application.

Tenez compte aussi d'autres consommateurs d'air présents dans le local ou l'habitation, tels qu'un autre appareil de chauffage, une hotte de cuisine, un sèche-linge, un ventilateur de salle de bain,... N'utilisez jamais ces appareils en même temps que votre foyer, ou prévoyez un apport d'air supplémentaire en fonction des appareils en question.

4. Installation

4.1. Préparation

Contrôlez l'appareil immédiatement à la réception pour vérifier qu'il n'a pas été endommagé au cours du transport et/ou ne présente pas de dégâts visibles. Le cas échéant, informez-en le fournisseur. Entre-temps, ne le mettez pas en service.

Contrôlez si les données figurant sur la plaque d'identification correspondent au type de gaz local et à la pression et à la nature de votre installation.

Afin d'éviter tout endommagement de l'appareil pendant le placement, il est recommandé d'enlever préalablement toutes les pièces détachées et accessoires qui se trouvent dans l'appareil.

Pour ouvrir la porte vitrée, dévissez d'abord la petite vis de bloquage de la poignée.

4.2. Placement de l'appareil

L'appareil doit être placé dans une niche en matériau ininflammable. Les dimensions de la niche doivent être choisies de manière à ce que le foyer puisse être placé aisément et pourvu de l'isolation nécessaire. L'espace entre les dimensions extérieures de l'appareil et les bords de la niche est obturé par l'encadrement de finition.

Veillez à placer l'appareil à la profondeur correcte dans l'âtre, de sorte que le cadre s'applique parfaitement contre le mur (voir annexe 2 : dimensions).

4.3. Raccordement au conduit de cheminée

Le collier de raccordement de l'appareil doit être relié à la cheminée de façon étanche, au moyen d'une buselure résistante à la corrosion. Le "baïonnette-système": Vissez d'abord sur les tiges filettées un écrou, une rondelle et encore un écrou (à gauche et à droite de la connection); Sous ces rondelles glissez la clé. Fixez sur le buselot en fonte la buse diamètre 100 mm (éventuellement un flexible) avec un collier. Avec une hauteur minimale, on peut ainsi glisser l'appareil dans la niche, raccordez la buse à la connection avec la clé, on peut utiliser un tourne-vis ou une tige. En tournant la clé à droite, on fixe le tout.

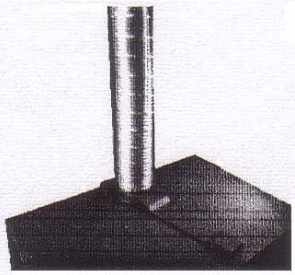

www.pieces-de-poele.com

4.4. Raccordement au gaz

Le raccordement à la conduite de gaz s'effectue du côté droit.

Contrôlez si le type de gaz et la pression du gaz sur place correspondent aux indications mentionnées sur la plaque d'identification de l'appareil.

Dans la conduite d'arrivée du gaz, un robinet de gaz agréé doit être monté le plus près possible de l'appareil et être toujours accessible.

Le raccordement doit se faire sans tension.

Contrôlez l'étanchéité au gaz de la conduite d'arrivée (à l'aide, par exemple, d'une eau savonneuse) Pour les conduites jusqu'à +/- 10 m un tuyau de 3/8" G ou une buse en cuivre de 10/12 de diamètre suffit. Pour plus de 10 m, on utilise du ½" ou un tuyau en cuivre de 13/15 de diamètre.

4.5. Raccordement électrique

L'appareil est muni (du côté gauche) d'un fil de courant (résistant à la température) d'une longueur de 1 mètre, à raccorder au circuit de 230 V avec mise à la terre. Ce raccordement peut être par fiche ou fixe, le débranchement pouvant toujours se faire grâce au connecteur situé à hauteur du raccordement gaz.

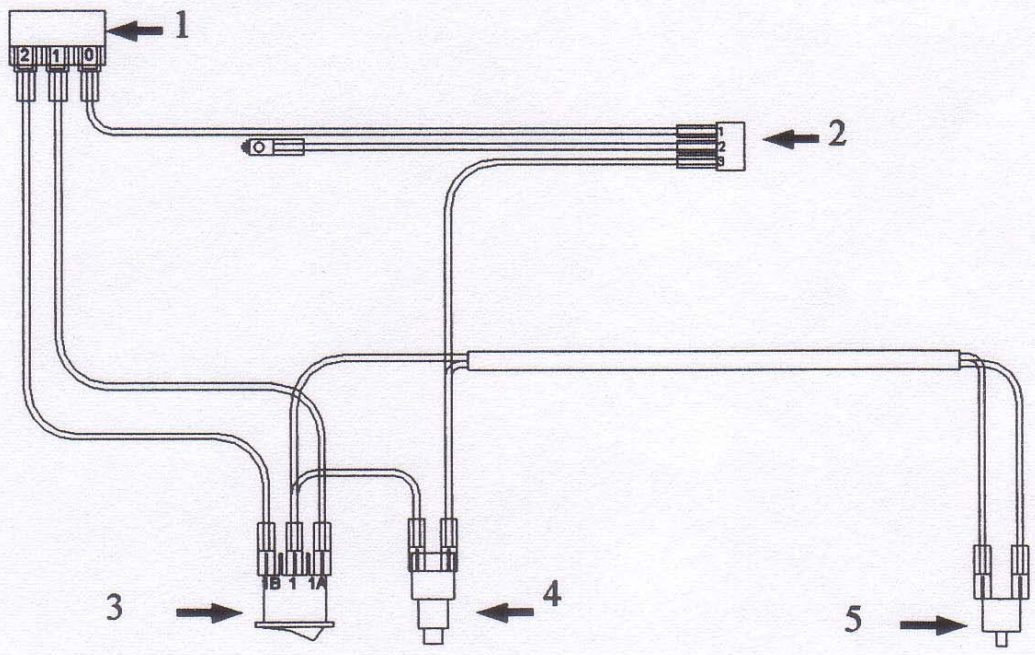

1 ventilateur
2 connection AMP
3 sélecteur
4 bouton
5 thermostat

www.pieces-de-poele.com

4.6. Placement des bûches d'imitation

4.6.1. Positionnement du brûleur

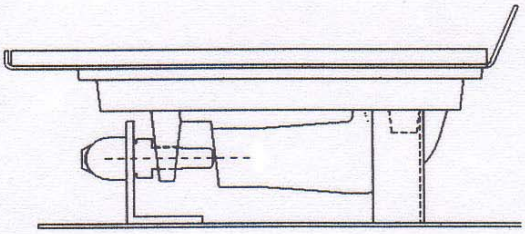

Si cela n'a pas encore été fait, sortez avant toute chose la boîte de bûches d'imitation de la chambre de combustion.

Attention !! Les bûches sont fragiles, manipulez-les avec précaution.

Vérifiez ensuite si le brûleur est correctement positionné et n'a pas bougé durant le transport. Le brûleur repose sans autre fixation- dans le fond de la chambre de combustion, s'appuie à l'arrière sur le support de l'injecteur, et à l'avant gauche et droit avec les fonds prévus à cet effet sur deux petits pieds.

Voir schéma pour positionnement correct.

4.6.2. Placement des bûches et des cendres

L'ensemble complet de bûches d'imitation se compose de 6 bûches et d'un petit sac de cendres.

Les bûches doivent être positionnées sur le brûleur comme montré sur le schéma ci-dessous. La position des bûches est indiquée par les tenons de positionnement qui se trouvent sur le brûleur et les bûches.

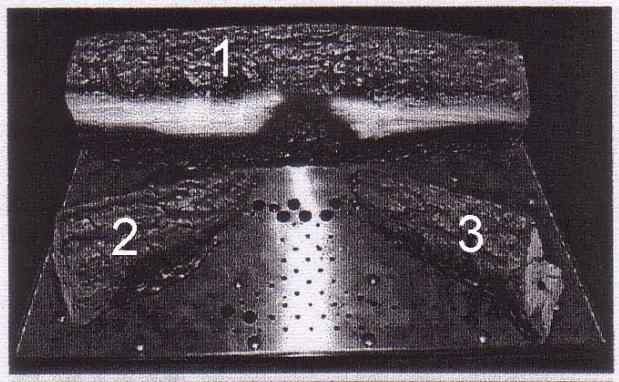

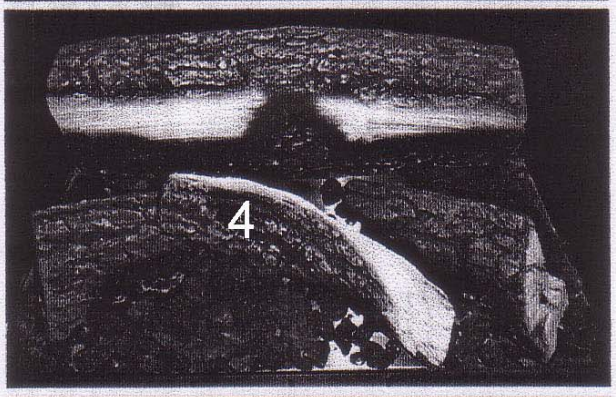

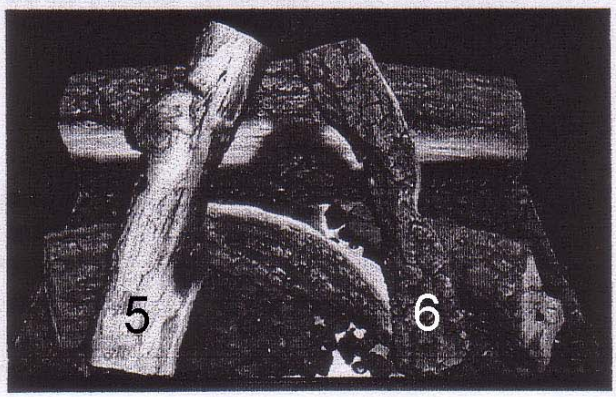

1. Placez en premier lieu la bûche n°1 à l'arrière sur la plaque de support au-dessus du brûleur de manière à ce qu'elle s'emboîte bien dans le tenon.
2. Placez ensuite les bûches 2 et 3 à gauche et à droite sur le brûleur.
3. Placez la bûche 4 à l'avant droit sur le brûleur et à gauche sur la bûche 2.
4. Dispersez les cendres sur toute la surface du brûleur. Veillez bien à ce que toute la surface soit couverte de cendres de manière homogène.
5. Placez les bûches 5 et 6 comme le montre le schéma ci-dessus. Veillez à ce qu'elles soient correctement placées sur les tenons de positionnement de la bûche 1.

Remarque : La manière dont les cendres sont dispersées sur la surface du brûleur peut déterminer l'aspect des flammes. Il peut être nécessaire, dans certains cas, de dégager partiellement quelques trouées du brûleur pour obtenir ainsi un plus bel aspect de flammes.

www.pieces-de-poele.com

4.7. Installation de la commande à distance (option)

Le module de commande à distance (disponible en option) comporte un combiné émetteur, un récepteur, un moteur, un microswitch (version à thermostat) et le câblage électrique. Le système fonctionne sur piles et ne demande aucune source de courant extérieure. Les piles-mêmes (1 bloc 9V pour l'émetteur, 4 x 1.5V AA pour le récepteur) sont à procurer séparément.

Opérez comme suit pour le montage :

- Déposez le couvercle plastique du bloc gaz. Montez le moteur à l'endroit prévu et replacez le couvercle plastique.

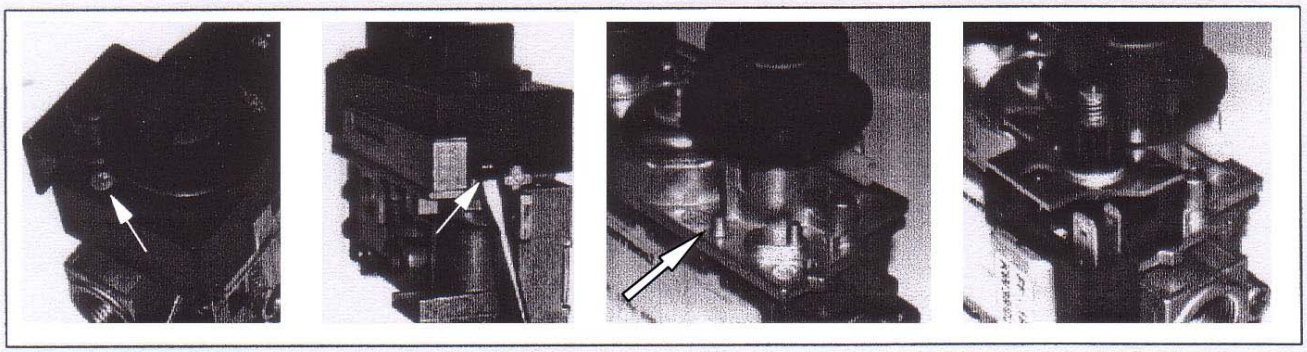

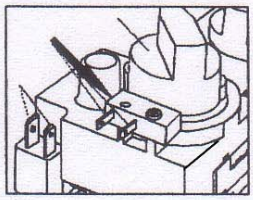

- Montez le microswitch sur le couvercle plastique du bloc gaz (version à thermostat uniquement).
- Raccordez les fils électriques au récepteur et au bloc de réglage du gaz, sur les fiches prévues à cet effet. Une inversion n'est pas possible : les fiches sont différentes.
- Placez les piles dans l'émetteur (combiné) et dans le récepteur (petite boîte noire, le petit couvercle se dépose facilement).
- Placez le récepteur sur le support à gauche en-dessous du foyer. Assurez-vous bien que l'ouverture de détection et la petite lampe rouge sont visibles.

Lors de la commande de l'émetteur (voir ci-dessous, mode d'emploi), la petite lampe du récepteur s'illuminera, et le moteur entraînera le bouton de commande du bloc gaz dans l'une ou l'autre direction.

4.8. Finition

Fermez la porte vitrée et serrez la vis de blocage de la poignée.

Allumez l'appareil et vérifiez s'il fonctionne correctement.

4.9. Emballage

Les matériaux d'emballage doivent être liquidés de façon justifiée et conformément aux réglementations d'application.

www.pieces-de-poele.com

5. Mode d'emploi

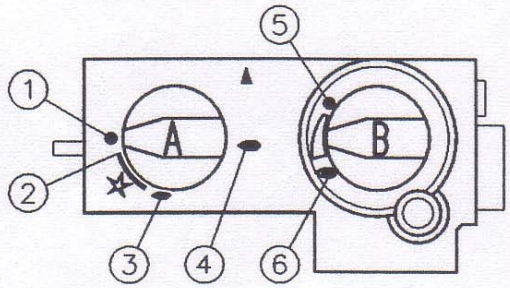

5.1. Allumage

Le bloc de réglage du gaz se trouve à droite en-dessous du foyer (voir croquis). La veilleuse se trouve juste devant le brûleur principal et est visible derrière l'écran de protection en-dessous derrière le verre.

- Ouvrez le robinet de gaz monté dans la conduite de gaz menant à l'appareil.
- Tournez le bouton A vers la position d'allumage (1→2) jusqu'à butée .
- Enfoncez le bouton A et maintenez-le enfoncé pendant quelques secondes. Le gaz arrive maintenant à la veilleuse.
- Tenez le bouton enfoncé et continuez à tourner vers la gauche (2→3). Vous entendez un "clic", le piézo est activé. L'étincelle passe sur la bougie d'allumage de la veilleuse.
- Vérifiez si la veilleuse brûle. Si ce n'est pas le cas, tournez à nouveau le bouton vers la droite, et répétez l'allumage. Maintenez toujours le bouton A enfoncé et répétez le mouvement jusqu'à allumage de la veilleuse.
- Une fois la veilleuse allumée, maintenez le bouton enfoncé encore une vingtaine de secondes et lâchez-le doucement.
- Continuez à tourner le bouton A vers la gauche jusqu'au point final (3→4). Le gaz accède maintenant au brûleur principal. En fonction de la position du bouton B, le brûleur principal s'allumera ou non.

Attention !! Si la veilleuse s'éteint, attendez au moins cinq minutes avant de rallumer l'appareil.

5.2. Réglage du débit de gaz / de la hauteur des flammes

Attention. Lors de l'allumage, lorsque l'appareil est encore assez froid, les flammes du brûleur principal sont très bleues. Au fur et à mesure que l'appareil chauffe jusqu'à arriver à sa température de régime, elles deviendront progressivement plus jaunes et se rapprocheront de l'apparence d'un véritable feu de charbon ou de bois.

Le débit de gaz, et donc la hauteur des flammes, est réglé par le bouton B. Sur la position basse (5), le débit de gaz est nul ou minimal, sur la position haute (6), le débit de gaz - et donc la hauteur des flammes - est maximal.

5.3. Extinction

- Tournez le bouton B vers la droite jusqu'à la position 5 jusqu'à ce que la hauteur des flammes soit au minimum ou que le brûleur principal soit éteint.
- Tournez le bouton A jusqu'à la position 3. L'arrivée de gaz vers le brûleur principal est complètement fermée, la veilleuse continue à brûler.
- Pour éteindre complètement l'appareil, enfoncez le bouton A et continuez à tourner jusqu'à la position 1, la veilleuse s'éteint. Un nouvel allumage ne pourra se faire qu'après que le thermocouple soit suffisamment refroidi.
- Si l'appareil n'est pas utilisé pendant une assez longue période, fermez le robinet d'arrêt du gaz dans la conduite d'arrivée de gaz.

www.pieces-de-poele.com

5.4. Utilisation de la commande à distance (option)

Si le module de commande à distance est installé, le bouton B du bloc gaz (mise en route et arrêt du brûleur principal, réglage de la hauteur des flammes) peut être commandé également depuis le combiné émetteur.

La commande à distance fonctionne aux ultrasons. Il n'est pas indispensable de diriger le combiné vers l'appareil pour le commander.

5.4.1. Commande à distance standard :

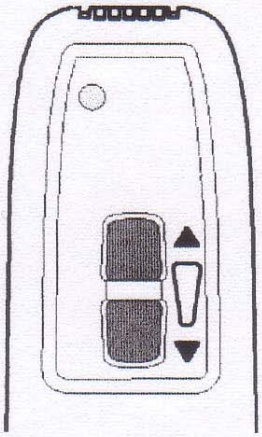

- Bouton "▲" : bouton B tourne vers la gauche, le débit augmente, les flammes grandissent.
- Bouton "▼" : bouton B tourne vers la droite, le débit diminue, les flammes deviennent plus petites.

Lorsque le bouton B arrive à butée, et que le bouton-poussoir du combiné reste enfoncé, des petits coups secs réguliers du bloc de réglage du gaz se font entendre. C'est normal et cela n'occasionne pas d'endommagement si vous lâchez le bouton-poussoir.

5.4.2. Commande à distance avec thermostat

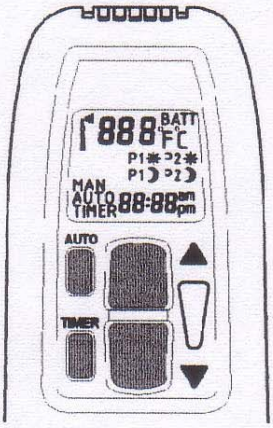

Présentation de l'écran et ajustage de l'heure

- Après remplacement de la batterie, ou en appuyant **AUTO** et **TIMER** ensemble, l'écran scintille. Vous êtes en mode **SET**.
- Appuyez **AUTO** pour passer de °F et horloge 12 heures à °C et horloge 24 heures ou vice versa.
- Appuyez "▲" pour ajustage de l'heure, "▼" pour les minutes.
- Attendez ou appuyez **TIMER** pour retourner en mode manuel.

Programmation de la température désirée

- Appuyez **AUTO** jusqu'à faire scintiller l'écran.
- Appuyez "▲" ou "▼" pour choisir la température désirée.
- Attendez ou appuyez **AUTO** pour retourner en mode automatique.

Un senseur dans l'émetteur registre la température ambiante et enverra, si nécessaire, un signal vers le récepteur afin de commander le bouton B du bloc gaz et d'ainsi augmenter ou diminuer les flammes.

Programmation de cycles de chauffe

- Appuyez **TIMER** jusqu'à faire scintiller **P1✱** (période 1, chauffage allumé)
- Choisissez l'heure de début du premier cycle de chauffe, en appuyant "▲" pour les heures et "▼" pour les minutes.
- Appuyez **TIMER**, **P1◗** apparaît (période 1, chauffage éteint).
- Choisissez l'heure d'arrêt du premier cycle de chauffage.
- Appuyez de nouveau **TIMER** pour le choix du deuxième cycle de chauffe (**P2✱** allumage, **P2◗** extinction).
- Confirmez les deux cycles en ré-appuyant **TIMER**.
- Si vous ne désirez qu'un cycle de chauffe, entrez pour **P2✱** et **P2◗** la même heure.

www.pieces-de-poele.com

Mode manuel (MAN sur écran) - réglage manuel de la hauteur de flamme

- Bouton "▲" : bouton B tourne vers la gauche, les flammes grandissent.
- Bouton "▼" : bouton B tourne vers la droite, les flammes deviennent plus petites.

Le symbole "émission" apparaît sur l'écran chaque fois qu'un des boutons est actionné. La petite lampe sur le récepteur scintillera quand le bouton B arrive en fin de course.

Mode automatique (AUTO sur écran) - réglage thermostatique des flammes

- Appuyez **AUTO** brièvement. La température choisie apparaît sur l'écran pendant une courte période, après quoi la température ambiante est indiquée.

Mode horloge (TIMER sur display)

Pendant les cycles de chauffe choisis (**P1**✱ en **P2**✱) l'appareil fonctionne comme en mode **AUTO**.

Quand le programme passe au cycle ◗ (chauffage à l'arrêt) le brûleur principal s'arrête, seule la veilleuse fonctionne. Afin de garantir la longévité de la batterie, l'émetteur ne contrôlera pas la température.

- Pour contrôler la température choisie, appuyez **AUTO**, puis à nouveau **TIMER**.
- L'on peut à tout moment passer en mode **MAN** au moyen des boutons ▲ et ▼.
- Afin de garantir la longévité de la batterie, il est conseillé, avant d'arrêter le foyer, de mettre l'émetteur en mode **MAN** et d'appuyer ▼ jusqu'à fin de course du bouton B. Si l'émetteur reste en mode **AUTO** ou **TIMER**, la batterie sera sollicitée, même le foyer étant éteint.

Remplacement de la batterie

- Quand l'indication **BATT** apparaît sur l'écran, ou quand la petite lampe sur le récepteur s'affaiblit, les batteries respectives sont à remplacer. Entre-temps l'appareil peut toujours être commandé manuellement au moyen des boutons sur le bloc gaz (voir ci-dessus).

Remarques

- Afin d'obtenir un réglage de température correct, la position de l'émetteur est importante. Mieux vaut ne pas le placer trop loin du foyer, mais jamais plus près qu'un mètre.
- Lors de la première utilisation en mode **AUTO** ou **TIMER**, le système aura besoin de quelques cycles de réglage avant de s'adapter complètement aux paramètres d'environnement du local où se trouve le foyer, et de garantir un fonctionnement optimal.
- Si, en mode **AUTO** ou **TIMER**, le local est suffisamment chaud, et aucun besoin de chaleur supplémentaire n'est requis, il se peut que le système arrête le foyer temporairement (seule la veilleuse reste en fonctionnement). Le foyer sera remis en route automatiquement dès nouveau besoin de chaleur.
- Avant de passer en mode **AUTO** ou **TIMER**, il est à conseiller de contrôler, en mode **MAN**, que les signaux de l'émetteur sont bien reçus par le récepteur (boutons ▲ ou ▼, la lampe sur le récepteur doit s'illuminer, le bouton B du bloc gaz doit tourner).
- Dans de rares cas il se peut que le bouton B vient à se bloquer en fin de course. Il peut facilement être débloqué en le tournant légèrement à la main.

www.pieces-de-poele.com

5.5. Ventilateur

Le ventilateur incorporé se met automatiquement en route dès que la température à l'intérieur de l'appareil commence à s'élever. De la même façon, à l'extinction où à la mise en veilleuse de l'appareil, le ventilateur restera en fonctionnement jusqu'à ce que toute la chaleur encore présente dans l'appareil sera débitée.

Grâce au sélecteur de vitesse, situé à droite derriere le panneau inférieur, l'utilisateur peut sélectionner soit la grande vitesse (pos. II), soit la petite vitesse (pos. I).

A la position II le ventilateur fonctionne à plein débit; cette convection forcée est indiquée pour réchauffer rapidement les locaux.

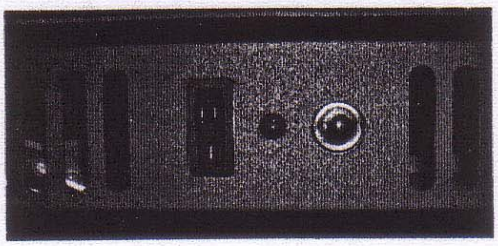

A la position I - position confort, débit d'air réduit - le fonctionnement du ventilateur est très silencieux. Cette position se prête à toutes les allures de chauffe.

6. Entretien

L'habillage en fonte laqué ou émaillé se nettoie à l'aide d'une peau de chamois lorsqu'il est suffisamment froid. Ne jamais nettoyer l'appareil lorsqu'il est encore chaud.

Les petits dégâts de peinture peuvent être réparés avec une aérosol de peinture. Votre distributeur peut vous procurer la peinture adéquate. Lors de la première utilisation, après pulvérisation de la peinture, votre appareil peut dégager encore des odeurs. Elles disparaîtront cependant rapidement.

Le verre se nettoie à l'aide de produits de nettoyage pour verre en vente dans le commerce. Votre installateur peut également vous fournir des produits adéquats. N'utilisez cependant jamais de produits abrasifs ou mordants.

Une fois par an, l'appareil doit être entretenu et contrôlé par un spécialiste. Cet entretien comportera entre autres ce qui suit :

- Inspection et nettoyage de la cheminée.
- Dépoussiérage et nettoyage de la chambre de combustion.
- Dépoussiérage et nettoyage du brûleur. L'utilisation d'un aspirateur est conseillé.
- Dépoussiérage des charbons ou des bûches en céramique.
  Attention : ces pièces sont très fragiles : ne pas utiliser de matériaux durs ou abrasifs et ne pas nettoyer au jet d'air comprimé !
- Nettoyage et contrôle de l'injecteur principal.
- Démontage et nettoyage de l'injecteur de veilleuse et du thermocouple.
- Contrôle d'étanchéité des conduites de gaz.
- Test de fonctionnement : allumage de la veilleuse, allumage du brûleur principal, contrôle du bon fonctionnement des éléments de sécurité.

www.pieces-de-poele.com

Accès aux composants principaux

- Ouvrez la porte vitrée. Dévissez d'abord la petite vis de bloqage de la poignée.
- Retirez éventuellemant le pare-bûches.
- La ***veilleuse*** est visible à l'avant de la chambre de combustion, et est facilement accessible pour entretien et/ou réparation.
- Enlevez les charbons ou bûches d'imitation et le miroir arrière.
- Le ***brûleur*** se soulève et s'enlève sans plus de son siège dans le corps de chauffe.
- L'***injecteur principal*** est maintenant visible dans le fond du corps de chauffe.

Si désiré, il est possible, après le désaccouplement

du branchement de gaz

du raccordement de la fiche électrique

du câble de raccordement avec le TTB,

que l'unité de gaz (bloc de gaz, conduites, pièce principale d'injection, veilleuse, ventilateur) soit totalement retirée de l'appareil, après le dévissage de deux vis dans le fond de la chambre de combustion.

Si le ventilateur doit être remplacé, veillez à ce qu'il y ait un raccordement optimal (voir indication de numéro).

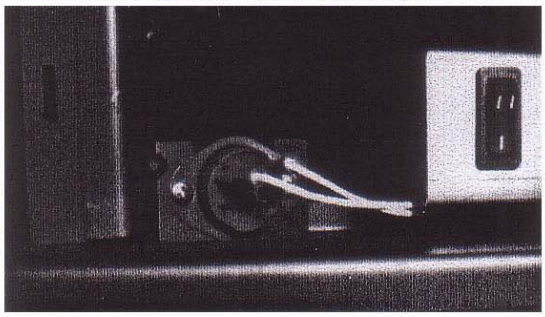

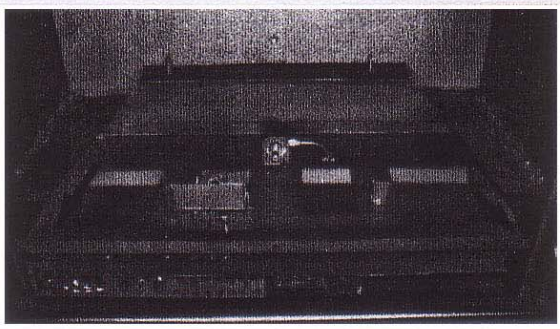

www.pieces-de-poele.com

7. Pannes possibles et remèdes

défaut												cause possible	solution possible
Pas d'étincelle	L'étincelle n'allume pas la veilleuse	Veilleuse s'éteint en lâchant le poussoir	Brûleur principal ne s'allume pas	Sifflement entre débit max et réduit	Hauteur irrégulière de la flamme	Odeur de gaz	Odeur de gaz brûlé dans le local	Appareil s'éteint	Télécommande ne fonctionne pas			(*) = intervention par l'installateur	
X												Câble de haute tension mal fixé	Fixer le câble
X												Mise à la masse du câble haute tension	Réparer la mise à la masse
X												bougie cassée	Remplacer la bougie (*)
X												Piézo défectueux	Remplacer le piézo (*)
	X											Pas de gaz	Ouvrir le robinet d'arrêt
	X											Air dans les canalisations	Patienter (assez longtemps, vu le faible débit) jusqu'à ce que l'air soir complètement chassé par le gaz
	X								X			Pression de gaz trop haute	Détendeur défectueux : remplacer Gaz nat.: prévenir compagnie gazière(*)
	X								X			Pression de gaz trop faible	Vérifier si le tuyau d'alimentation est partiellement bouché et le nettoyer Gaz nat.: prévenir compagnie gazière(*)
	X	X							X			Injecteur de veilleuse ou conduit de veilleuse obturé	Souffler ou nettoyer injecteur et/ou conduit (*)
	X											Injecteur de veilleuse inexact	Monter l'injecteur correct (*)
		X										Thermocouple pas assez chaud	Attendre qu'il chauffe
		X							X			Thermocouple pas dans la veilleuse	Monter le thermocouple de façon correcte (*)
		X										Dépôt de suie sur le thermocouple	Nettoyer avec un chiffon
		X							X			Thermocouple défectueux	Remplacer le thermocouple (*)
		X							X			Interrupteur de thermocouple pas serré, fil déconnecté	Serrer l'interrupteur et contrôler les câbles
		X							X			Mauvais contact du TTB (clixon)	Remplacer le TTB (*)
		X							X			Magnéto défectueux	Remplacer le bloc de sécurité (*)
			X						X			Conduit ou injecteur bouché	Nettoyer, souffler (*)
				X								Bavure dans l'injecteur	Enlever la bavure (*)
					X							Brûleur encrassé	Souffler à l'air comprimé (*)
						X						Fuite de gaz	Remédier à la fuite (*)
							X	X				Cheminée obstruée, tirage insuffisant	Contrôler et/ou ramoner la cheminée(*)
							X					Appareil pas étanche	Remédier à la fuite (*)
							X					Poussière sur le corps de chauffe	Dépoussiérer
										X		Batteries plates ou défectueuses	Remplacer
										X		Câblage entre récepteur et bloc gaz	Contrôler et remédier à un éventuel faux contact
										X		Émetteur ou récepteur défectueux	remplacer

www.pieces-de-poele.com

Annexe 1 : Données techniques

Pays	BE FR	NL	DE LU	DE	ES GB IE PT DK NO FI SE IT AT	NL DE AT	BE FR ES GB IE PT IT CH GR
Catégorie	I2E+	I2L	I2E	I2ELL	I2H	I3P	I3+
Type de gaz	G20/G25	G25	G20	G25	G20	G31	G30/G31
Type d'appareil	B11BS	B11BS	B11BS	B11BS	B11BS	B11BS	B11BS
Charge nom.	8.5 kW	7.8 kW	8.5 kW	6.9 kW	8.5 kW	6.5 kW	6.7 kW (G30)
Rendement	KL/CL. 1	KL/CL. 1	KL/CL. 1	KL/CL. 1	KL/CL. 1	KL/CL. 1	KL/CL. 1
Puissance nom.	7.4 kW	6.8 kW	7.4 kW	6.0 kW	7.4 kW	5.8 kW	5.6 kW (G30)
Consommation gaz nom.	0.9 m³/hr(G20)	0.96 m3/hr	0.9 m3/hr	0.85 m3/hr	0.9 m3/hr	0.54 kg/hr	0.57 kg/hr (G30)
Pression d'alimentation	20/25 mbar	25 mbar	20 mbar	20 mbar	20 mbar	50 mbar	30/37 mbar
Pression brûleur	16.5/20.6 mbar	20.6 mbar	16.5 mbar	20.6 mbar	16.5 mbar	31.3 mbar	24/31.3 mbar
Diamètre injecteur principal	2.30 mm	2.30 mm	2.30 mm	2.30 mm	2.30 mm	1.30 mm	1.30 mm
Code injecteur veilleuse	37	37	37	37	37	23	23
Raccordement gaz	3/8"	3/8"	3/8"	3/8"	3/8"	3/8"	3/8"
Raccordement cheminée (diam)	100 mm	100 mm	100 mm	100 mm	100 mm	100 mm	100 mm

www.pieces-de-poele.com

Annexe 2 : Dimensions

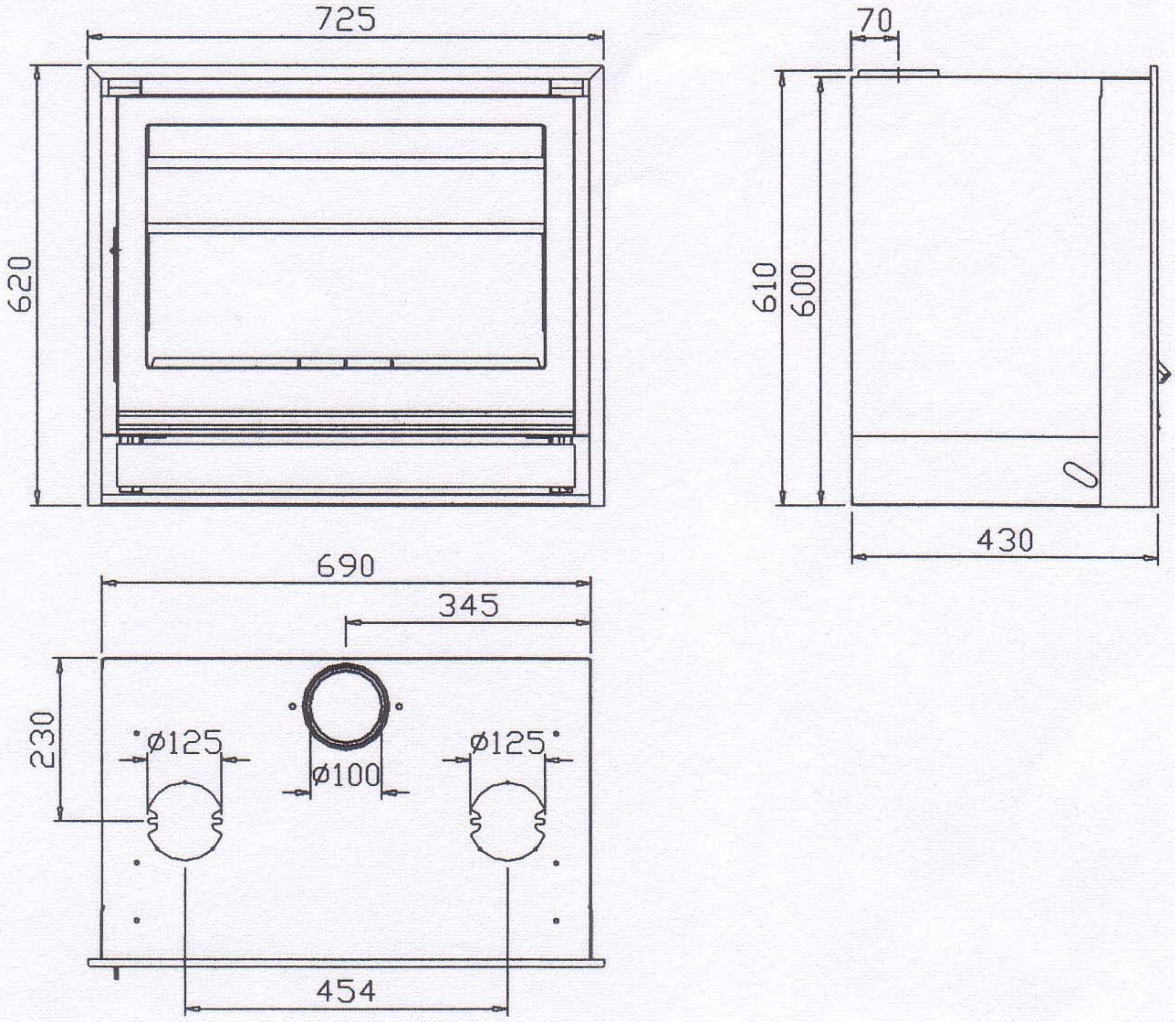

www.pieces-de-poele.com

CONDITIONS GENERALES DE GARANTIE

1. MODALITES

En dehors de la garantie légale, à raison des vices cachés, DEVILLE garantit le matériel en cas de vices apparents ou de non-conformité du matériel livré au matériel commandé.
Sans préjudice des dispositions à prendre vis-à-vis du transporteur, les réclamations lors de la réception du matériel sur les vices apparents ou la non-conformité, doivent être formulées auprès de DEVILLE par l'acheteur dans les cinq jours de la constatation du vice par voie de lettre recommandée avec demande d'avis de réception. Il appartient à l'acheteur de fournir toute justification quant à la réalité des vices ou des anomalies constatées. L'acheteur doit, par ailleurs, laisser à DEVILLE toute facilité pour procéder à la constatation de ces vices ou anomalies et pour y porter remède. De même l'acheteur doit tenir les matériels non conformes à la disposition de DEVILLE, selon les instructions de cette dernière. Tout retour du matériel doit faire l'objet d'un accord préalable.

2. ETENDUE

La garantie de DEVILLE couvre, à l'exclusion de toute indemnité ou dommages-intérêts, le remplacement gratuit ou la réparation du matériel ou de l'élément reconnu défectueux (hors pièces d'usure) par ses services à l'exclusion des frais de main-d'œuvre, de déplacement et de transport.
Sur les appareils émaillés, les craquelures ne sont jamais considérées comme un défaut de fabrication. Elles sont la conséquence de différence de dilatation tôle-émail ou fonte-émail et ne modifient pas l'adhérence. Les pièces de rechange fournies à titre onéreux sont garanties six mois à partir de la date de facture ; toute garantie complémentaire consentie par un revendeur de DEVILLE n'engage pas DEVILLE. La présentation du certificat de garantie portant le cachet à date du revendeur DEVILLE est rigoureusement exigée lorsque la garantie est invoquée. Ce certificat doit être présenté lors de la demande de réparation de l'appareil sous garantie, ou bien un talon ou un volet détachable de ce certificat doit, selon l'organisation propre à DEVILLE, être retourné à celle-ci dans les délais impartis. A défaut, la date figurant sur la facture émise par DEVILLE ne peut être prise en considération. Les interventions au titre de la garantie ne peuvent avoir pour effet de prolonger celle-ci.

3. DUREE

La durée de la garantie contractuelle assurée par DEVILLE est d'une année à compter de la date d'achat de l'appareil par l'usager, sous réserve que les réclamations prévues au titre des modalités ci-dessus aient été formulées dans les délais impartis. La réparation, le remplacement ou la modification de pièces pendant la période de garantie ne peut avoir pour effet de prolonger la durée de celle-ci, ni de donner lieu en aucun cas à indemnité pour frais divers, retard de livraison, accidents ou préjudices quelconques.

4. EXCLUSION

La garantie ne s'applique pas dans les cas suivants, sans que cette liste soit exhaustive :
Installation et montage des appareils dont la charge n'incombe pas à DEVILLE. En conséquence, DEVILLE ne peut être tenue pour responsable des dégâts matériels ou des accidents de personne consécutifs à une installation non conforme aux dispositions légales et réglementaires (par exemple l'absence de raccordement à une prise de terre ; mauvais tirage d'une installation) ;
Usure normale du matériel ou utilisation ou usage anormal du matériel, notamment en cas d'utilisation industrielle ou commerciale ou emploi du matériel dans des conditions différentes de celles pour lesquelles il a été construit. C'est le cas par exemple du non-respect des conditions prescrites dans la notice DEVILLE : exposition à des conditions extérieures affectant l'appareil telles qu'une humidité excessive ou variation anormale de la tension électrique ;
Anomalie, détérioration ou accident provenant de choc, chute, négligence, défaut de surveillance ou d'entretien de l'acheteur ;
Modification, transformation ou intervention effectuée par un personnel ou une entreprise non agréée par DEVILLE ou réalisée avec des pièces de rechange non d'origine ou non agréées par le constructeur.

5. CONDITIONS PARTICULIERES DE GARANTIE

Ces conditions complètent et précisent les conditions générales de garanties ci-dessus et ont primauté sur celles-ci, se reporter au feuillet ci joint « Conditions particulières de vente DEVILLE – Garantie ».

Les descriptions et caractéristiques figurant sur ce document sont données à titre d'information et non d'engagement. En effet, soucieux de la qualité de nos produits, nous nous réservons le droit d'effectuer, sans préavis, toute modification ou amélioration.

*** * ***

Société Anonyme au capital de 6.154.454 €

R.C CHARLEVILLE-MEZIERES 787 020 080 B - Sirène 787 020 080 00018

SIEGE SOCIAL

76 rue Forest - 08013 CHARLEVILLE-MEZIERES CEDEX

www.deville.fr - contact@deville.fr

www.pieces-de-poele.com